



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-117613>

Département(s) de publication : **18**

Annonce n° **24-117613**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Départemental du Cher

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22180001400013

**Ville** : BOURGES

**Code postal** : 18023

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 18

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1543666>

**Identifiant interne de la consultation** : 2024-CFR-0024

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Mme Poiré Magalie

**Numéro de téléphone du contact** : +33 248278159

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Les documents relatifs au pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/11/2024 à 10:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 42% Performances en matière de protection de l'environnement (utilisation de véhicules de livraison à faible émission de Co2, marchandises livrées dans des conteneurs réutilisables, etc.) : 8% Prix des prestations (prix des fournitures et des frais de transport) : 50%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Pièces détachées, accessoires et outillages spécifiques pour matériels de motoculture à moteur thermique

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 34913000

**Type de marché** : Fournitures

**Description succincte du marché** : Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Accord-cadre à bons de commande avec montant annuel maximum de 30 000 euro(s) HT. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de sa date de notification et reconductible tacitement 3 fois par période d'un an. L'acheteur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : L'allotissement rendrait difficile l'organisation, le pilotage et la coordination du marché du fait des multitudes de matériels concernés et des marques associées

**Lieu principal d'exécution du marché** : DÉPARTEMENT DU CHER Centre Fonctionnel de la Route 218 rue Louis MALLET 18000 - BOURGES

**Durée du marché (en mois)** : 12

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et 120000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique est également autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée, au stade du dépôt de l'offre, pour cette consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats. Toutefois, le pouvoir

adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation. Financement : ressources propres du CD18 Modalités de paiement : 30 jours Pénalités de retard : il sera fait application des pénalités prévues au CCAP. Pas de possibilité d'avance.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/10/2024**